



Les conversations msn facebook ou autres: prouvent ou pas?

Par **Sylvie**, le **12/11/2010** à **12:55**

Bonjour,
Est ce que les conversations via internet prises sur msn ou facebook ou autres font foi de preuves? Si c'est le cas comment prouvent ils que se sont reellement les personnes concernées qui communiquaient?
Merci.

Par **mimi493**, le **12/11/2010** à **14:41**

C'est comme pour les mails ou les sms : un commencement de preuves par l'écrit. Si les personnes nient, ça tombe à l'eau (sauf au pénal, où il va être possible de vérifier les IP, les logs de facebook, saisir les ordinateurs des personnes et les analyser etc.)